



# LA BANQUE ROYALE DU CANADA

SIÈGE SOCIAL - MONTRÉAL

W. EARLE McLAUGHLIN  
CHAIRMAN ET PRÉSIDENT

Novembre 1973

Aux lecteurs du Bulletin Mensuel

Le présent numéro du Bulletin Mensuel de la Banque Royale marque un anniversaire. Voilà en effet trente ans exactement que ce travail remarquable se poursuit sous la plume de Monsieur John Heron, auteur des textes depuis décembre 1943.

Avant cette date, notre banque publiait un bulletin consacré exclusivement au monde des affaires et de la finance. Mais, lorsque Monsieur Heron commença sa carrière chez nous, il eut cette remarque: "Je n'arriverai jamais à écrire ce genre de choses!" Et, loin de chercher à imiter ses prédécesseurs, il sut demeurer fidèle à lui-même et à sa formation de journaliste en abordant des sujets qu'il connaissait bien et qui, d'une certaine façon, lui étaient familiers. Au cours de ces trente dernières années, ses écrits ont porté principalement sur l'éducation, la jeunesse, la santé, la famille, les relations humaines et, entre tous les sujets, celui qui a sa préférence, le Canada. Chacune de ces publications a intéressé et aidé des milliers de gens à travers le monde.

Monsieur Heron a maintes fois attiré sur lui les honneurs. Hommes d'Etat, étudiants, gouvernements, universités, tous ont fait son éloge. Malgré le nombre impressionnant de citations, prix et témoignages d'appréciation qu'il a reçus, il écarte les louanges comme il écarte toute discussion sur l'économie et la finance.

L'une des pensées qu'il aime à rappeler est de Montaigne: "J'ai cueilli les fleurs aux bords de la route, le long des ruisseaux et dans les prés, et seul le lien qui me sert à les réunir est de moi."

Au nom des quelque sept cent cinquante mille personnes, appartenant à plus de cent nations, qui reçoivent le Bulletin Mensuel, je veux souhaiter à Monsieur Heron de découvrir encore et pendant longtemps des fleurs sur son chemin, car, il faut bien le dire, il a cet art délicat d'en faire de si jolis bouquets.

*W. Earle McLaughlin.*



# LA BANQUE ROYALE DU CANADA

## BULLETIN MENSUEL

VOL. 54, No 11

SIÈGE SOCIAL: MONTRÉAL, NOVEMBRE 1973

### *Les citoyens adoptifs du Canada*

DEVENIR CITOYEN CANADIEN, c'est montrer qu'on ne se contente plus d'être simple invité dans la maison où l'on habite, mais qu'on veut vraiment faire partie de la famille.

Dans les temps anciens, celui qui demandait à vivre dans un autre groupe que le sien devait se soumettre à certains rites d'adoption. Ces rites étaient censés faire du nouvel arrivant un membre par le sang du groupe d'élection.

La citoyenneté suppose l'acceptation d'un code de conduite, mais ce n'est là qu'un point de départ. Elle suscite aussi en nous des espérances et des aspirations. Il suffit au citoyen adoptif de quelques années de résidence au Canada pour se voir doté de tous les droits dont nous jouissons.

Rien ou à peu près ne permet de différencier une personne née au Canada d'un citoyen adoptif. Ni l'un ni l'autre ne porte d'insigne distinctif.

Tout nouveau venu est libre de diriger sa vie sans avoir à en rendre compte à quelque autorité que ce soit. Il lui est permis de fonder un commerce ou d'obtenir un emploi à condition d'avoir les capacités nécessaires. Il peut s'acheter une maison, conduire une voiture, faire instruire ses enfants, adhérer à toutes sortes de clubs et de sociétés, exprimer ses opinions, demander justice aux tribunaux et, de façon générale, vivre à la manière canadienne.

La valeur de ces libertés est plus évidente pour les citoyens adoptifs que pour ceux qui n'ont jamais connu la répression et les contraintes liées à d'autres modes de vie.

L'acquisition de la citoyenneté confère le sentiment qu'on a un rôle à jouer au sein de la collectivité, que l'on participe pleinement aux obligations ainsi qu'aux avantages qu'il y a à être Canadien. Le Néo-Canadien constate alors que son concours est apprécié par ses concitoyens et qu'il est accepté et bien accueilli, de même que l'héritage et la culture qu'il apporte.

#### *Une mosaïque raciale*

La citoyenneté canadienne est à l'heure actuelle un compendium du passé tout entier du Canada, passé

constitué grâce à la collaboration de personnes issues de nombreux pays. Chaque génération successive a ajouté son apport au capital de connaissances et au fonds de sagesse qui lui ont été légués. Consciente de la possibilité d'améliorer son héritage, chacune d'elles a fourni sa pierre à l'édifice.

Ayant amalgamé les forces vives et aventureuses de nombreuses races, le Canada a élaboré une philosophie sociale que l'on pourrait appeler celle de la mosaïque raciale.

Dans la préface de son livre intitulé *La mosaïque canadienne*, John Murray Gibbon écrit: "Certains hommes politiques veulent les voir [les groupes ethniques] se fondre le plus rapidement possible en un type unique, tout comme nos voisins des États-Unis se hâtent de faire de chaque citoyen un Américain à cent pour cent. D'autres estiment qu'il faut essayer de conserver pour le futur peuple canadien les qualités et les traditions les plus valables apportées par chaque groupe racial."

Nous croyons que chaque race a quelque chose d'une valeur particulière à offrir pour nous permettre d'atteindre les nobles idéaux du Canada. Nous croyons que c'est un devoir de faire bénéficier le Canada de la richesse unique en son genre qu'il y a dans le citoyen adoptif. Nous croyons que c'est dans la différenciation et non dans l'uniformité que se trouve la voie du plus grand épanouissement personnel et national. Nous croyons que la compréhension entre les groupes et la participation accrue de tous les citoyens à la vie de leur collectivité locale et nationale auront pour effet d'affermir l'unité et l'identité canadiennes.

Il y a dans la diversité une source de richesses inestimables. Rien n'est plus apprécié de nos citoyens originaires d'autres pays que le sentiment d'être totalement acceptés dans la communauté canadienne sans qu'il leur soit nécessaire de se conformer à un type particulier.

La politique multiculturelle, annoncée par le gouvernement en octobre 1971, a pour but d'encourager les groupes ethniques et de les aider à développer leur culture et à la partager avec leurs concitoyens.

Dans notre *Bulletin* de juin de la même année, on pouvait lire: "Un État où il existe des différences géographiques, raciales, politiques et économiques peut réaliser l'unité et combler ses dissemblances par le fusionnement de ses nombreuses cultures. Au lieu de subsister en tant qu'agglomérations isolées de personnes dans des provinces et des collectivités séparées, leurs habitants deviennent alors un groupe d'hommes et de femmes unis par des intérêts communs et liés par une même culture."

Un exemple de cette interpénétration sociale entre personnes d'origines raciales diverses nous a été donné à l'occasion de la cérémonie qui a marqué l'ouverture des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste à Montréal, en 1973. Parmi les divertissements présentés figuraient des Ukrainiens et des Roumains, en costumes nationaux, dansant au son de la musique d'un orchestre de "coureurs de bois".

### *Comment concilier les différences*

Il n'y a pas une nation — peut-être même pas une famille — où règne une parfaite unanimité de convictions.

Devenir un bon citoyen ce n'est pas nécessairement adopter les mêmes vues que ses voisins en matière de politique, d'art, d'économie ou de littérature. C'est plutôt permettre à chacun d'avoir des opinions différentes des nôtres. L'hybridation est tout aussi importante dans le domaine intellectuel que chez le règne végétal. Nos esprits ont besoin de pollen les uns des autres.

Si les gens énoncent clairement leurs divergences, il y a des chances pour qu'ils parviennent à s'entendre par la discussion. Une fois d'accord sur l'objectif auquel tendent leurs efforts, ils peuvent engager le dialogue sur les détails, sans oublier les effets salutaires de l'humour et de la courtoisie. La modération, les manières accortes et la civilité sont dans ce cas la clé du succès.

C'est au sein des groupes que les hommes et les femmes trouvent leur plus complet épanouissement. Chacun a des passions, des désirs naturels et de nobles ambitions. La pratique du civisme en pays démocratique consiste à harmoniser l'expression de ces désirs et de les canaliser vers un effort constructif.

La citoyenneté n'est pas une qualité conférée par l'octroi d'un certificat revêtu du sceau du Canada. Elle fait partie du processus qui permet de vivre plus heureux en entamant des relations fructueuses avec ses voisins à la recherche de la part de bien qui leur revient en tant que Canadiens.

Un citoyen n'est pas un être isolé. Il est une des millions de personnes qui forment la population de son pays. La collectivité se fonde sur les rapports étroits qui unissent les citoyens. Le bien particulier de chacun d'eux tient au fonctionnement harmonieux de la collectivité tout entière. Dans une unité sociale en action, ceux qui la composent se considèrent avant tout comme des individus, mais ils ont aussi conscience

d'être des citoyens responsables recourant à l'effort organisé pour améliorer leur milieu d'existence.

### *Modeler notre destinée*

Le but normal de l'État est d'assurer au mieux la satisfaction des besoins changeants de ses membres. Une vie individuelle bien coordonnée devient impossible si les rapports sociaux qui l'entourent ne répondent pas à ses exigences.

Un mariage s'impose entre l'âge technique et une civilisation tournée de plus en plus vers les sciences tout en sauvegardant les cinq réalités fondamentales que sont la vérité, la beauté, l'aventure, l'art et la paix.

Nous devons relever la tête et déterminer quelle est la voie qui conduit vers le type de Canada où nous voudrions vivre. Lorsque nous aurons décidé des changements à opérer et que nous aurons le courage de les entreprendre, nous marcherons dans la bonne direction.

La dignité de l'homme exige qu'il participe activement à l'élaboration de sa destinée. Les indolents ne peuvent goûter les fruits de la citoyenneté. Seuls les petits caractères et les intelligences faibles se contentent d'être spectateurs, de faire des conjectures et de bavarder dans une oisiveté avilissante au lieu de contribuer de leur personne à la construction de quelque chose d'appréciable.

### *S'intégrer*

Il y a entre les Canadiens de naissance et ceux qui décident de s'établir au Canada cette similarité: les uns et les autres sont entrés dans la vie avec un héritage de belles convictions, et ils ont entendu, senti, pensé et appris beaucoup de choses le long de leur route. Ils doivent se soucier assez du passé pour savoir ce que lui doit le présent, puis apporter leur contribution à l'œuvre commune.

Le Canada a des organismes et des services qui encouragent toute personne travailleuse et intelligente à accéder à tous les postes. Il y a dans presque toutes les agglomérations urbaines et beaucoup de régions rurales, les cours de langues et de civisme, que donnent les autorités scolaires locales ou les organisations bénévoles. La Direction de la citoyenneté du gouvernement fédéral fournit gratuitement des manuels d'études des langues aux ministères de l'Éducation et aux groupes bénévoles qui offrent des cours de langues. En outre, une abondante documentation sur le Canada est mise à la disposition des personnes qui s'appêtent à devenir citoyens.

Il existe un large éventail de cours postsecondaires. De nombreux organismes, y compris les conseils scolaires, les écoles provinciales et privées, les associations professionnelles et d'hommes d'affaires, les collèges et les universités, offrent une grande variété de cours de vulgarisation et par correspondance. Des centaines de milliers d'adultes poursuivent ainsi des études culturelles, de formation générale ou d'orientation en vue d'obtenir un diplôme ou pour leur plaisir personnel.

Le moyen le plus efficace dont disposent les individus pour améliorer la qualité de leurs vies se trouve dans les organisations fondées par les citoyens à des fins qu'ils se sont fixées eux-mêmes. La Direction de la citoyenneté apporte sa collaboration aux organismes bénévoles et aux groupes d'action sociale par lesquels s'expriment les besoins et les goûts de la population canadienne. Cette direction exerce son activité par l'intermédiaire de dix-huit bureaux régionaux qui travaillent en liaison étroite avec les groupements de citoyens, diverses organisations et les services locaux de l'État. Des agents régionaux, spécialisés en sciences sociales, apportent leur aide aux groupes et aux organismes aux prises avec des problèmes d'organisation et de planification.

Plusieurs milliers de personnes bénéficient de la lecture des journaux qui sont publiés dans des langues autres que l'anglais et le français. Au nombre d'environ 85, ces journaux sont écrits en 23 langues, et leur tirage s'élève à près de trois millions.

Grâce à la presse de langue étrangère, les nouveaux venus se sentent moins isolés; ils se familiarisent avec les aspirations, les problèmes et les possibilités du Canada; il leur est plus facile de s'adapter à leur nouveau mode de vie et à en tirer le meilleur parti. Ils n'hésitent pas à se présenter aux bureaux de leurs journaux pour avoir des renseignements sur les emplois, le logement et tout ce qui les concernent.

### *Savoir profiter de la citoyenneté*

Les précieux avantages de la citoyenneté sont à la portée de quiconque veut s'en prévaloir. Les fondements de la qualité de citoyen ne résident pas dans les statistiques et les travaux de recherche dont on peut faire le tracé sur du papier quadrillé, mais dans la sagesse, la croyance à l'amélioration et la vertu enracinées dans le cœur de l'homme.

Comme la culture, la religion et l'éducation, la citoyenneté est la progression de l'individu et du groupe auquel il appartient vers quelque chose d'ardemment désiré. Ce cheminement fait partie de leurs efforts pour réaliser un rêve. Chaque pas en avant leur ouvre un horizon entièrement nouveau.

Le bon citoyen favorise l'éducation et y apporte son concours; il appuie son église et les autres forces morales bénéfiques; il participe de façon intelligente au choix des personnes appelées à le représenter au sein du gouvernement; il croit à la famille et à ses devoirs; il accomplit le meilleur travail dont il est capable, quel que soit la profession, le métier ou l'activité qu'il exerce; il collabore aux programmes conçus pour le bien de sa collectivité. Il est fidèle aux idéaux, au régime de liberté et d'ordre sous lequel vivent les Canadiens.

### *La diversité culturelle*

La citoyenneté est le fruit et la source de la civilisation. Mirabeau, personnage le plus important des deux premières années de la Révolution française, associait la civilisation en premier lieu avec la femme. Il la con-

sidérait comme condition de l'humanité des lois et des us et coutumes, de l'affabilité relative des relations entre les hommes. La civilisation ne se mesure pas au nombre d'automobiles pour mille habitants, mais au nombre de bons citoyens que compte un peuple.

L'organisation sociale est le mode de comportement normalisé propre aux groupes. Un homme civilisé s'entend bien avec d'autres hommes civilisés indépendamment de son lieu de naissance ou de la race à laquelle il appartient, et plus le degré de civilisation est élevé plus est profonde l'influence qu'exercent les actions d'un membre du corps social sur tous les autres.

Dans la civilisation existe la diversité de culture. La Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme affirmait, dans son rapport, il y a quelques années: "Il ne saurait y avoir une politique culturelle pour les Canadiens d'origine britannique et française, une autre pour les premiers habitants et même une troisième pour tous les autres."

Tous les groupes culturels sont des éléments essentiels dans la communauté des cultures qui constituent l'identité du Canada. Ils sont invités à partager leurs modes d'expression et leurs valeurs culturelles avec les autres Canadiens et à contribuer ainsi à l'enrichissement de la vie de tous.

La culture n'est pas une chose fixe, imposée une fois pour toutes. Des connaissances et des circonstances nouvelles naissent de nouvelles nécessités. La culture est le dépôt que forment les activités que déploient les hommes pour maîtriser la réalité et satisfaire leurs désirs. Chaque génération reçoit l'héritage culturel de celles qui l'ont précédée, s'y adapte, y ajoute quelque chose et la transmet à ses descendants.

Une culture n'est jamais complète, car il y aurait alors stagnation. Nous empruntons et acceptons des autres des idées, des principes et des usages qui enrichiront notre propre culture. Ce qui en résultera, à un certain moment de l'avenir, c'est une culture canadienne à laquelle tous auront apporté leur contribution et dont tous bénéficieront.

La forme de gouvernement que se donne un peuple fait partie de la civilisation; c'est même un indice du degré de civilisation qu'il a atteint. Un bon gouvernement ne peut être assuré que par des citoyens doués de sens social et organisés pour "se mieux discipliner et défendre", comme le disait le *Mayflower Compact*.

Rien ne contraint un citoyen à voter lors d'une élection, mais le bon citoyen saura apprécier la valeur de ce droit et ne pas s'en désister à la légère. Le système démocratique et la forme de gouvernement représentatif du Canada s'appuient sur l'aptitude et l'empressement des citoyens à accepter la responsabilité de la citoyenneté et à prendre un vif intérêt aux questions d'actualité, afin que les lois de l'État représentent la volonté de la majorité de la population.

### *Liberté de pensée et de parole*

C'est des idées et des actions de chaque citoyen que

dépend la survivance de la liberté démocratique. La liberté nous offre le droit d'agir sans ingérence induite de la part des autres. Comme Adam et Ève dans le Paradis terrestre, nous sommes libres à condition de respecter certaines règles.

Le philosophe et économiste anglais, John Stuart Mill, écrit dans son essai intitulé *La Liberté*: "La seule liberté digne de ce nom est celle de rechercher notre bien à notre façon à nous, pourvu que nous ne tentions pas de priver les autres de leur bien ni d'entraver leurs efforts pour l'obtenir."

D'autre part, le poète libanais Kahlil Gibran, pose cette question: "Qu'est-ce que c'est qu'être un bon citoyen?" Et il y répond ainsi: "C'est reconnaître les droits d'autrui avant de revendiquer les nôtres, mais toujours être conscient des nôtres. C'est être libre en paroles et en actions, mais aussi savoir que notre liberté est subordonnée à la liberté des autres."

La liberté d'exprimer et de diffuser des opinions a presque autant d'importance que la liberté de les concevoir. Le Canada encourage tous ses citoyens à exposer de bonne foi leurs idées. Lorsque les dires ou les gestes d'un représentant public leur déplaisent, ils sont libres d'exprimer leur désaccord. La communication des idées ne fait chez nous l'objet d'aucune répression, même s'il s'agit de théories qui préconisent la séparation du Canada en deux ou plusieurs blocs indépendants ou associés aux États-Unis.

La démocratie et la liberté comprennent ce qu'on appelle les droits civils. Ce sont les immunités juridiques des citoyens que l'État protège contre l'ingérence. Voici quelques-uns des droits qui sont considérés comme fondamentaux au Canada: le droit à la vie, le droit à la liberté personnelle, le droit de s'engager par contrat, de gagner sa vie, le droit à la liberté de croyance et de parole, le droit d'association et à l'égalité devant la loi. Ces droits appartiennent à tous et à chacun et à nul plus qu'à un autre.

Le mot "droit" a un puissant attrait. Il comporte l'idée de la loyauté d'action que l'État fait observer et respecter. Avoir un foyer à soi, faire ce que l'on veut dans ses loisirs, quitter le pays à son gré et y revenir, choisir ses distractions, faire le travail qui répond à ses goûts et à ses aptitudes, voilà des droits qui ne se trouvent pas partout. Ils font partie de l'armature d'une démocratie comme le Canada.

### *Morale, droit et justice*

Tout citoyen contribue pour sa part à la formation de la conscience propre de sa nation. La société a établi des normes de conduite plus ou moins définies; elle a adopté un certain ensemble de règles. Il ne s'agit pas là de chaînes, mais simplement de restrictions acceptées dans l'intérêt de tous les citoyens. Elles concourent par de discrètes incitations et d'invisibles freins à maintenir la surface de la vie relativement honnête.

La bonté morale d'une nation doit s'incarner dans la vie et les idéaux de la masse des citoyens. Les idéaux sont des aspirations très personnelles, qui

naissent dans le cœur des hommes et des femmes. Il est aussi inutile de discuter d'un idéal avec une personne incapable de le percevoir que de discuter d'une sonate de Beethoven avec quelqu'un qui n'a pas d'oreille. Mais la plupart des citoyens du Canada ont une connaissance et un amour instinctifs de ce qui est bien tout comme les artistes ont l'intuition de la beauté.

### *La citoyenneté, condition de bonheur*

L'homme ne peut se contenter d'exercer la fonction animale de se maintenir en vie. Ce n'est là qu'un moyen pour atteindre la fin qui consiste à jouir de la vie.

Le bonheur comprend, entre autres choses, la satisfaction qui ne peut découler que du plein développement et de l'utilisation complète de nos facultés.

Pour être heureux, les nouveaux venus comme les anciens doivent aborder la vie comme un tout. Elle n'est pas uniquement, ni même principalement, matérielle, économique ou esthétique. Elle est tout cela pris ensemble, chacun mettant l'accent sur tel ou tel élément selon sa nature, sa personnalité ou ses aspirations.

La vie, à tous ses niveaux, engendre des valeurs. Comme le dit Platon, la vertu se retrouve chez le bon cordonnier tout autant que chez les philosophes, gardiens de la République.

L'amour, l'art, la poésie, la pensée désintéressée, le service des autres, l'exercice d'activités non utilitaires, la jouissance des biens non consommables, voilà autant de choses qui ne se mesurent pas en dollars, et pourtant une vie qui n'accède pas à leur royaume demeure incomplète.

Il ne suffit pas d'avoir une brillante intelligence pour être heureux. Même si l'on est capable, comme le Rév. Charles Dodgson, de calculer le pi mathématique par cœur jusqu'à la 71<sup>e</sup> décimale, si l'on n'a rien de l'amour de la vie et de l'étonnante imagination qu'il manifeste dans *Alice au pays des merveilles*, il est impossible de jouir pleinement de ce que la vie a à nous offrir.

L'attitude des Canadiens à l'égard des citoyens adoptifs doit être de nature à leur assurer la chance de servir le Canada en bons citoyens, ainsi que la possibilité d'atteindre leur épanouissement personnel, de pourvoir à leurs besoins matériels et d'acquérir de la compétence et de la confiance en eux-mêmes. Elle doit en outre montrer le chemin à prendre pour accroître le champ de leur participation à la vie du pays, pour réaliser leurs espérances, pour nouer des liens de solidarité et d'amitié avec les individus et les groupes, et pour imaginer des moyens d'être utiles au Canada en tant que membres de la grande famille canadienne.

On peut comparer la population bigarrée du Canada aux petites quantités de couleur que le peintre étale sur sa palette. Avec son choix de couleurs, le Canada peut réaliser un chef-d'œuvre représentant la vie nationale sous son jour le plus beau et le plus éclatant.